



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

droits d'auteur

Question écrite n° 97087

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les difficultés rencontrées par les petites associations au sujet de la redevance SACEM. Les petites associations, et tout particulièrement en milieu rural, ont souvent des difficultés financières pour mener à bien leurs actions. En effet, ces dernières dénoncent régulièrement les sommes importantes exigées par la SACEM liées à l'usage d'œuvres musicales à la suite de manifestations. Ces manifestations ayant pour but d'animer le cœur de villes et villages, leurs bénéfiques permettent de combler le budget annuel de l'association. Si la protection des artistes doit être assurée, il en va de même pour la pérennité des milliers d'associations assurant du lien social. Il souhaiterait connaître les dispositions que le Gouvernement compte prendre pour remédier à cette difficulté.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97087

Rubrique : Propriété intellectuelle

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 juin 2016](#), page 5915

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)